

Un appel pour le libre choix du célibat des prêtres

LIVRE Six amis, tous ordonnés prêtres catholiques – trois ayant persévéré dans la voie de l'Eglise, trois ayant renoncé – lancent un appel au libre choix du célibat pour les prêtres.

PAR FRANCE.MASSY@LENOUVELLISTE.CH

Et si l'Eglise catholique latine se trompait en imposant le célibat à ses prêtres? La question est posée dans l'ouvrage «Prêtres... et demain?», coécrit par François-Xavier Amherdt, François Gachoud, Claude Ducarroz, Maxime Morand, Michel Salamolard et Jean-Cyprien Pitteloud.



“Cette prise de position s'inscrit dans les préoccupations actuelles.”

PIERRE-YVES MAILLARD
VICAIRE GÉNÉRAL
DU DIOCÈSE DE SION

Ils ont en commun la foi en Jésus-Christ, ont tous été ordonnés prêtres, trois d'entre eux ont défroqué. Si cet appel n'a rien d'étonnant de la part de Maxime Morand, de François Gachoud et de Cyprien Pitteloud, qui ont quitté les ordres et se sont mariés, découvrir les signatures de François-Xavier Amherdt, de Claude Ducarroz et de Michel Salamolard est plus surprenant et donne de la force au message. Autorités importantes et reconnues dans le monde clérical, François-Xavier Amherdt est professeur de théologie pastorale, de pédagogie religieuse et d'homilétique à l'Uni-

versité de Fribourg, Claude Ducarroz, connu pour ses engagements œcuméniques, a publié plusieurs livres et Michel Salamolard intervient régulièrement dans les médias pour partager des positions souvent jugées conservatrices.

De la confession intime à l'avenir de l'Eglise

La première partie du livre retrace les parcours de vie de chacun des auteurs et permet d'entrer dans leur intimité. Puis, dans un forum, les coauteurs réagissent au témoignage offert par les uns et les autres, avant de lancer d'une même voix leur appel au libre choix du célibat.

Réponse – partielle – à la baisse des vocations dans l'hémisphère nord, hypothèse d'explication sur la douloureuse question de la pédophilie chez les prêtres, ou encore remise en question du cléricisme, cet ouvrage est «un partage sur une préoccupation du futur des ministères de l'Eglise sur une actualité brûlante. Il met en évidence une évidence», souligne Maxime Morand. Pour l'ancien prêtre, qui dispense aujourd'hui des conseils en leadership et ressources humaines, «si l'Eglise ne se réveille pas, elle aura, elle aussi, droit à une rupture climatique».

Se rallier aux thèses de l'Eglise catholique orientale?

La préoccupation première des auteurs reste la célébration de l'Eucharistie dans les communautés. Pour pallier le manque de prêtres, il faut ouvrir la prêtrise aux hommes mariés. «La



“Si l'Eglise ne se réveille pas, elle aura, elle aussi, droit à une rupture climatique.”

MAXIME MORAND
ANCIEN PRÊTRE, AUJOURD'HUI MARIÉ

promesse de célibat n'est pas exigée par le dogme», affirme Michel Salamolard qui ne regrette pas pour autant la sienne.

En écho, François-Xavier Amherdt, lui aussi heureux dans son célibat, souhaite qu'on étende à l'Eglise catholique latine les thèses de l'Eglise catholique orientale, qui permet le mariage des prêtres. «J'ai dans mes élèves des doctorants liba-



“La promesse de célibat n'est pas exigée par le dogme.”

MICHEL SALAMOLARD
PRÊTRE

nais qui sont des prêtres mariés», confie celui qui ne craint pas d'être accusé de prosélytisme. «Le rôle du théologien est de réfléchir aux préoccupations de la communauté, en respectant les préceptes de l'Eglise. Or, la tradition de l'Eglise et la réflexion théologique ne ferment en tout cas pas la porte à une telle possibilité.» Du côté de l'évêché de Sion, le vicaire général du diocèse,

Pierre-Yves Maillard, considère cet appel «comme une prise de position parmi d'autres, qui s'inscrit dans les préoccupations actuelles» et relève «le prochain synode de la Grande Amazonie qui se penchera sur cette question capitale dans cette immense région qui manque cruellement de prêtres. Le pape François, qui s'est déclaré contre ce libre choix, pourrait peut-être envisager



“J'ai dans mes doctorants libanais des prêtres qui sont mariés.”

FRANÇOIS-XAVIER AMHERDT
PRÊTRE ET PROFESSEUR DE THÉOLOGIE
À L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

d'autres formes de ministères.» Et Michel Salamolard de rappeler qu'en 1965, «Mgr Adam avait transmis à Rome la demande de François-Olivier Dubuis, marié et père de famille, qui désirait être ordonné prêtre. Le Saint-Siège approuva sans condition!»

«PRÊTRES... ET DEMAIN?»,
325 PAGES,
EDITIONS SAINT-AUGUSTIN